Bulletin

Association des pompiers retraités de Montréal Inc.

Volume 27 - Octobre 2020

2655, place Chassé, bureau 201 Montréal (Québec) H1Y 2C3 www.aprm.org | Tél. 514 526.3015

Notre mission

En cette période particulière, notre association a réalisé deux versions du 10-27, soit un bulletin imprimé avec un contenu condensé, ainsi qu'un bulletin électronique spécial avec du contenu exclusif.

Notre mission est de maintenir les bénéfices acquis des pompiers retraités de Montréal tout en prolongeant le sentiment de fraternité qui les unit. Nous n'aurons pas l'occasion de nous regrouper de sitôt, nous vous offrons donc un brin de lecture à propos de nos intérêts communs.





Sommaire

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
MESSAGE DE L'AUMÔNIER	4
MESSAGE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE - Vice-président: Christian Bernard (événements) . - Trésorier : Martin Cyr	5 6 6 7 7
CHRONIQUES - Jean Lussier, jeux mondiaux des pompiers - Serge Sochodolsky, fonds de bienfaisance. - Sylvie Tremblay, Fondation des Pompiers du Québec - Caisse Desjardins du Réseau municipal. - Historique des casernes du SIM - Archives - Vous souvenez-vous?	9 10 11 12 14 30
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	34 36 37
OFFRES AUX MEMBRES DE L'APRM	39 41 43

Numéros de téléphone

Président: Louis Desjardins514 716.0294
Vice-président: Christian Bernard
Secrétaire: Michel Guay
Trésorier: Martin Cyr
Aumônier: Bernard Vadnais jour - 514 271-0943 poste 202
soir et fin de semaine - 514 900.0354
Caisse Desjardins du Réseau municipal514 526.4971
Association des pompiers de Montréal (APM) 514 527.9691
Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)514 872.3763
Changement d'adresse, service de paie
Régie des rentes du Québec
Sécurité de la vieillesse (Gouvernement du Canada)
Maladie, décès, cimetière, etc. (responsable Jacques Morin) 514 232.3731
Caisse de retraite (responsable Michel Crevier)



Message du président

Louis Desjardins | I.desjardins@aprm.org

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous retrouver par ces quelques lignes, c'est le seul moyen que nous avons avec la situation qui nous affecte depuis le 13 mars dernier.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres que nous n'avons pas encore rencontrés et j'ai une pensée spéciale pour tous ceux qui nous ont quittés depuis octobre 2019.

Je tiens à vous préciser que cet automne, nous avons pu publier un bulletin 10-27 en version papier. La présente édition est aussi disponible en version numérique comme celle du printemps. Si vous avez, depuis le printemps, accès à une adresse courriel, nous pouvons vous faire parvenir l'édition du printemps et celle-ci aussi.

Dans l'édition numérique, nous avons la possibilité de vous présenter du contenu exclusif aligné à vos champs d'intérêt. Cette fois-ci, vous y retrouverez la chronique de notre archiviste avec un dossier de 50 images en plus de l'historique des casernes du SIM. Nous espérons que ces sujets vous plairont.

Les mesures de confinement demandées par le gouvernement Legault ont forcé l'annulation de toutes les activités organisées par l'APRM pour l'année 2020. Par contre, le conseil a tenu des réunions virtuelles depuis le début de la pandémie, ce qui nous a obligés à prendre des décisions particulières ou spéciales. Conséquemment, les élections qui devaient avoir lieu cette année, soit celles visant à élire le président (Louis Desjardins), le trésorier (Martin Cyr) ainsi que les mandats de deux directeurs (Yves Bourgeois et Jacques Morin) sont exceptionnellement reportés jusqu'en octobre 2021. Leur prochain mandat sera d'une durée d'un an et par la suite, les mandats reprendront leurs cours normaux d'une durée de deux ans.

L'assemblée prévue le 15 octobre prochain est aussi annulée. Une assemblée virtuelle pourra être vue par le biais du compte FACEBOOK de l'APRM. Vous pourrez même nous poser des questions en direct à compter de 19 h le jeudi 15 octobre prochain.

Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone au 514 526-3015, ou par courriel à info@aprm.org.

Nous avons tous hâte de reprendre des activités normales avec les membres et nous souhaitons que la situation revienne à la normale le plus rapidement possible. Je suis certain que lorsque nous aurons la possibilité de tenir une réunion, il y aura foule au Centre de formation.

Au plaisir de vous revoir.

Louis Desjardins, 514 716.0294





Message de l'aumônier Bernard Vadnais

Depuis plusieurs mois, nous vivons un contexte de société très particulier. Par l'arrivée d'un virus, nous voilà face à des mesures d'hygiène et de salubrité qui s'imposent à nous, pour assurer des rapports humains qui ne contribuent pas à sa propagation et qui visent à contrer tous les effets néfastes que celui-ci peut avoir sur la santé et le bien-être de chaque personne humaine. Le lavage des mains, des surfaces que l'on touche, la distance que nous devons garder pour éviter toute contamination et le port d'un couvre-visage, sont maintenant des règles de savoir-vivre et de protection indispensables. Et malgré cela, il semble que cet agent pathogène continue de faire des ravages.

Dans le métier de pompier, plusieurs dangers étaient présents lorsque vous partiez à la suite d'une alarme. Vous n'aviez aucune idée de ce qui pouvait survenir une fois sur les lieux d'un incendie ou lors d'une intervention à laquelle vous étiez appelés en tant que premier répondant. Dans le tumulte des émotions et des sentiments que chaque appel pouvait susciter, il devait s'instaurer un climat de confiance. Vous demeuriez conscients que chacun de vous étiez membres d'une équipe. Peu importe la qualité de la relation que vous aviez avec chaque membre, il n'était pas question de laisser place à l'animosité qui pouvait régner entre deux ou trois confrères ou à entretenir un esprit belliqueux. La confiance, l'esprit d'entraide et de solidarité devaient prévaloir sur tout. Sinon, c'était la vie des membres de l'équipe d'intervention qui était mise en jeu. Grâce à cet esprit, vous pouviez faire face à toutes situations, même celles qui survenaient sur place selon le contexte.

Aujourd'hui en retrait de cette vie active, il n'en demeure pas moins que dans votre âme et dans votre coeur, ce contexte relié à la pandémie fait appel au sens des valeurs et des principes qui constituent les fondements de l'humanité. Surtout, si nous souhaitons bien sincèrement que ce virus puisse être éradiqué ou à tout le moins, hors de nuire aux relations dont toute personne humaine a besoin pour donner sens à ce qui fait de nous des HUMAINS. Car, ÊTRE humain, c'est avoir ce pouvoir extraordinaire de composer avec les éléments destructeurs qui

peuvent se présenter à nous durant notre séjour sur terre et d'y faire face. Tout fléau quel qu'il soit, appelle chaque personne à regarder et puiser en soi le courage et la force dont elle a besoin pour sortir plus humain de chaque crise ou situation d'urgence. Et pour s'en sortir, cela ne peut se faire seul.

C'est uniquement par un discernement individuel et collectif que nous pouvons réagir de manière positive face à ce qui est une menace pour le genre humain. Le port d'un masque ou d'un couvre-visage peut m'assurer un sentiment de protection et d'être à l'abri de ce virus. Cependant, chaque jour, ce contexte demande qu'une multitude de personnes risquent leur vie pour venir en aide et sauver celle de leurs frères et de leurs soeurs. Que nous les appelions des «anges» me fait sourire. Combien d'entre vous croyez aux anges? Pour les 55 ans et plus (comme moi), nous avons entendu parler de ces créatures divines. Nous vivions dans une société où Dieu était présent partout et ses anges, bien souvent gardiens de notre intégrité humaine et spirituelle, veillaient sans cesse sur nous. Aujourd'hui, ces anges sont toujours vêtus de blanc et leurs "ailes" viennent de cette persévérance et de cet espoir qu'ils portent envers un genre humain capable de donner le meilleur de lui-même. Chaque fois que ces "anges" ont secouru et préservé la vie d'une personne, ils portent sur leur visage ce sourire qui fait tant de bien, celui de l'espérance toujours plus forte que tout.

Dans ce contexte que nous vivons, prenons conscience que sourire sera toujours source d'encouragement, d'espérance, et que cela peut changer le regard que toute personne pose sur la vie. Et peu importe que vous portiez un masque pour contrer toute matière toxique tout comme lorsque vous étiez de service, n'oubliez pas que la personne qui nourrit des sentiments désagréables et des pensées négatives peut être tout aussi "toxique" que certaines vapeurs ou produits que l'on respire, y compris un virus comme celui de la COVID-19. Alors, à vos masques et SOURIEZ!!

Bernard Vadnais

Padre aumônier et fier de vous servir!

Message du vice-président

Christian Bernard | c.bernard@aprm.org

2020, est une drôle d'année et je me demande bien ce qui l'a piquée! Personne, mais bien personne ne s'attendait à vivre une année comme nous la vivons à l'heure actuelle.

À la fin de 2019, le comité et moi nous vous avions convoqués au premier souper de pâtes annuel de notre association pour mars dernier. Les 100 premiers billets disponibles se sont vendus en quelques semaines et cela nous réjouissait! Wow, quelle excellente nouvelle que nos membres avaient l'envie de vivre et de profiter de nouvelles activités pour fraterniser ensemble.

Voilà qu'un virus en a décidé autrement. Ce virus a décidé de bouleverser et de modifier nos activités annuelles. Par mesure de sécurité pour nos membres et pour faire respecter les directives du ministère de la Santé, comme vous le savez tous, toutes les activités et les rencontres ont été annulées ou reportées à l'an 2021.

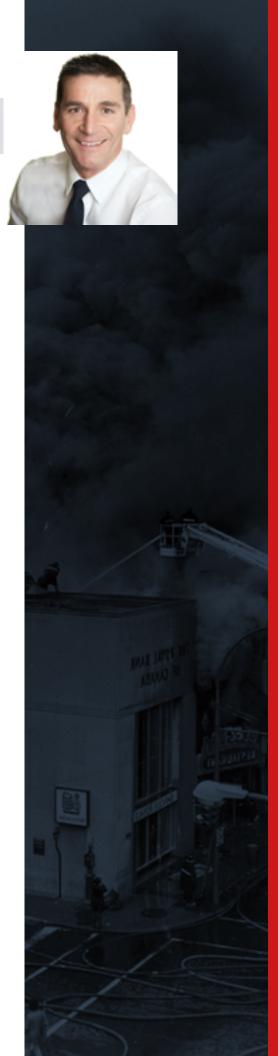
Même notre soirée dansante annuelle a été annulée vu la pandémie. Dès janvier dernier, nous avions déjà réservé la salle de réception et un groupe de musique pour la soirée. Les deux réservations ont donc été reportées à l'an prochain.

Depuis les 4 dernières années, c'est avec fierté que je suis vice-président au sein de notre association et organisateur de la soirée annuelle des pompiers retraités de Montréal. Lors des trois dernières années, il y a eu une augmentation de participants à chacune des soirées et je tiens à vous dire MERCI. J'ai dû changer, modifier et améliorer chacune des soirées pour satisfaire les membres. Cet évènement est une soirée pour vous.

SONDAGE: Depuis plusieurs années, la soirée dansante annuelle a toujours été un vendredi. Depuis le début de mon mandat, certains membres m'ont demandé s'il était possible de faire cette soirée un samedi. Des membres, de nouveaux retraités ou les conjointes de retraités travaillent le vendredi et sont indisponibles. Certains autres membres me disent qu'il y a trop de circulation le vendredi à Montréal et qu'ils ne veulent pas venir à la soirée. Je décide donc de faire un sondage à tous les membres décideurs pour savoir quelle décision devons-nous prendre! Devrions-nous tenter d'organiser la soirée un samedi soir pour une première fois?

Pour l'édition 2021, je vous demande donc si vous désirez conserver la soirée dansante annuelle un vendredi ou aimeriez-vous qu'elle soit un samedi?

Christian Bernard, 514 927-5667





Message du trésorier Martin Cyr m.cyr@aprm.org

En cette année de compromis à tous les égards, mon travail au sein de l'association fut quelque peu perturbé. Nos activités, qui se sont malheureusement vues annulées, nous ont bien manquées. Le plaisir de se rencontrer d'année en année ne fut pas au rendez-vous pour les raisons que nous savons tous.

Nous avons néanmoins tenu une activité qui a très bien fonctionné, soit la vente de masques.

Nous avions environ 600 masques que nous avons distribués à plus de 150 de nos membres. Tous les profits générés seront redistribués lors de nos prochaines activités.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance. Un merci tout spécial à Daniel Dupuis, qui tient une compagnie d'objets promotionnels, pour la distribution et la qualité de ces masques que l'on porte fièrement.

Le bilan financier qui couvre la période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020 a été produit et vérifié par nos vérificateurs au début du mois d'octobre. Pour ceux qui le souhaitent, une copie écrite sera disponible sur demande à info@aprm.org ou en appelant au 514-526-3015.

Martin Cyr, 514 730-5938



Message du secrétaire Michel Guay m.guay@aprm.org

J'espère qu'avec l'aventure de cet hiver (COVID-19), vous avez su reprendre le temps pour réaliser que la vie est belle et qu'il faut en profiter au maximum dans la mesure du possible bien évidemment. La chaleur et le beau temps de cet été nous ont permis de reprendre notre vie au quotidien avec plus de facilité compte tenu de certaines règles gouvernementales. Afin d'éviter un autre confinement et une deuxième vague, restons prudents et respectons les règles.

Merci à ceux qui nous ont transmis leurs changements de coordonnées. Je vous rappelle qu'il est également tout aussi important d'aviser Madame Lorraine Babin à l'APM au 514 527-9691 ainsi que le service de la paie de la Ville de Montréal au 514 868-4441 pour tout changement.

N'oubliez pas d'aviser vos proches de ses dernières directives afin qu'ils puissent communiquer avec nous à la suite d'un changement de situation à votre égard. Dans la mesure où vous ne seriez plus capable de nous aviser par vous-même, un mémo de rappel facilement retraçable pour vos proches serait de mise.

J'ai bien hâte au retour à la normale des activités de l'APRM afin que l'on puisse se retrouver ensemble, échanger et passer de beaux et très bons moments.

Michel Guay, 514 526-3015



Message du directeur

Yves Bourgeois | y.bourgeois@aprm.org

Pour débuter, nous espérons que vous vous portez bien, et tenons à vous remercier de votre compréhension vis-à-vis l'annulation de notre tournoi de 2020. Vous comprendrez que cette situation est bien hors de notre contrôle.

Nous avons réservé la date et l'endroit de notre 30e édition du tournoi de golf de l'APRM qui aura lieu l'an prochain. Après discussions avec le responsable du «Club de Golf Saint-François» situé à Laval, nous avons choisi ce parcours et l'avons réservé pour la journée du 16 juin 2021.

Nous croisons les doigts pour que la situation causée par le COVID soit rétablie à ce moment-là, et sachez que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire de l'édition 2021 un événement mémorable. Continuez de bien suivre les recommandations, afin que l'on se sorte de cette pandémie. Si vous aviez des questions, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone ou par courriel aux coordonnées ci-dessous.

Au plaisir de vous voir sur le terrain en juin prochain!

Yves Bourgeois, 514 237-9123

Message du directeur Marc Lavallée | m.lavallee@aprm.org

J'espère que l'année 2020 n'a pas été trop difficile pour vous et votre famille en cette pandémie! En tant que responsable des assemblées bisannuelles, je vous informe que la réunion du 15 octobre 2020 n'aura pas lieu au centre de formation comme nous la connaissions auparavant due aux contraintes sanitaires et de distanciation sociale. Nous avons pris la décision de ne pas faire la réunion sous forme de 5 à 7.

Grâce à la technologie, nous aurons une rencontre par le biais de FACEBOOK EN DIRECT sur le groupe Facebook : Association des pompiers retraités de Montréal. Nous garderons la même date soit le 15 octobre 2020 à 19 h.

Le comité se regroupera au sous-sol de la caisse en respectant la distanciation sociale bien sûr. Pendant cette rencontre, vous pourrez poser vos questions et faire des commentaires en direct. Marc Lagacé, notre responsable technologique vous répondra instantanément.

Nous vous attendons, préparez-vous un p'tit sandwich et une bière et soyez présent à notre première assemblée en direct. Cette réunion ne sera pas officielle puisque nous ne pouvons pas rejoindre tous nos membres. Cette rencontre se veut donc informelle.

On vous attend en grand nombre le jeudi 15 octobre 2020!

Marc Lavallée





Jean Lussier

Pompier retraité et participant aux Jeux mondiaux

Le coronavirus a le monde entier dans son emprise, et bien sûr cela inclut le monde des policiers et des pompiers qui ont l'habitude de prendre part aux différents jeux mondiaux. Les fédérations qui régissent les différents jeux mondiaux sont bien conscientes des graves conséquences et des effets sans précédent que le virus a sur nos sociétés à travers le monde. Pour eux, il ne fait aucun doute que la santé de tous les participants et participantes ainsi que de toutes les personnes impliquées dans les jeux mondiaux est la priorité numéro un.

En raison de l'imprévisibilité créée par la pandémie, de l'incertitude entourant la mise au point d'un vaccin, des risques pour la santé et des mesures à suivre, les fédérations ne considèrent pas pour le moment qu'il soit responsable d'encourager la participation de tous ces athlètes à ces grands événements à grande échelle. Ces incertitudes également ne permettent pas une préparation efficace d'un événement de cette envergure.

Les différentes fédérations qui régissent les différents jeux mondiaux doivent, en étroite consultation avec les villes hôtes, revoir la situation concernant la tenue ou le report des éditions prévues à venir.

Les Jeux mondiaux policiers-pompiers 2021 sont reportés

La fédération des jeux mondiaux policiers-pompiers (WPFGF), en consultation avec l'organisation 2021 de la ville de Rotterdam où les prochains jeux doivent avoir lieu, a décidé d'annuler la présentation des jeux en 2021 et de regarder comment il serait possible de tenir l'événement en 2022 compte tenu de tout ce qui se passe en ce moment. Les organisateurs des jeux de Rotterdam (WPFG) continueront à travailler sans relâche pour prévoir une présentation des Jeux en commençant par trouver une date possible. Demeurez connectés avec l'organisation: https://www.wpfgrotterdam2021.com

Le Danemark et plus précisément la ville d'Aalborg où la présentation des jeux mondiaux pompiers devaient avoir lieu en août 2020, ainsi que la fédération des jeux mondiaux pompiers ont suivi de très près toute la situation qui entoure toute la propagation du COVID-19 à l'échelle mondiale. Pour eux également, il devenait urgent de prendre une décision soit celle de reporter les Jeux de 2020 en 2021 soit du 16 au 22 mai.

Demeurez connectés avec l'organisation: https://www.wfg2020.dk/en/ C'est la situation en ce 31e jour du mois d'août 2020. Je vous remercie de votre attention et je vous encourage à garder la forme.

Jean Lussier

surlapiste@videotron.ca | 450 589-3659



Serge Sochodolsky

Fonds de bienfaisance des pompiers FBPM

Bonjour à vous tous, membres retraités,

Avez-vous déjà entendu parler du Fonds de bienfaisance des pompiers de Montréal (F.B.P.M)? Savez-vous qui en sont les administrateurs et à quoi servent les sommes amassées? Nous allons tenter de vous présenter tout cela en quelques lignes.

Qui sommes-nous?

Un conseil d'administration formé de 6 pompiers bénévoles. Je vous les présente : Daniel De Cesare, René Choquette, Claude Bélanger, Jean François Allard, Serge Sochodolsky et Alex Desjardins.

Oue faisons-nous?

Nous nous réunissons deux fois par année pour planifier la distribution des dons et identifier parmi les nombreuses demandes reçues à quels organismes nous donnerons vos contributions.

Le FBPM est un organisme à but non lucratif (OBNL) et nous avons l'obligation de redistribuer au moins 80 % des dons reçus chaque année. L'argent distribué doit se faire à des organismes basés sur l'île de Montréal, conformément à la charte qui régit notre Fonds.

Nous venons en aide principalement aux organismes qui œuvrent auprès des enfants et des plus démunis de la région de Montréal.

En voici quelques exemples :

- Le club des petits déjeuners (école de Montréal);
- Le regroupement de pédiatrie sociale du Dr Julien;
- L'Opération Bonne Mine de la St-Vincent Paul;
- Les hôpitaux pour enfants, en collaboration avec l'A.P.M.

À cela s'ajoute une vingtaine d'autres organismes du territoire de Montréal.

Nous soutenons également le comité des Paniers de Noël de l'Association des Pompiers de Montréal, que ce soit au niveau financier, pour la formation (ex : chariot élévateur) ou pour les cadeaux offerts à leurs bénévoles (par exemple les chandails).

Pour donner au fonds de Bienfaisance des pompiers de Montréal vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site de l'APM dans la section Notre syndicat – FBPM et l'acheminer à l'attention de Mme Lorraine Babin. Je vous en remercie d'avance!

Serge Sochodolsky

Président du FBPM





Sylvie TremblayFondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés

La Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés vous dit merci!

Créée en 1988, la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés est toujours le seul organisme au Québec qui amasse des fonds pour soutenir les soins et l'aide aux grands brûlés.

La Fondation n'a qu'une seule mission, promouvoir et aider la cause des grands brûlés du Québec et elle doit sa force à l'engagement des pompiers de l'ensemble du Québec qui en compagnie de précieux partenaires, s'unissent depuis plus de 30 ans pour mener à bien la mission de la Fondation en ayant remis, jusqu'à ce jour, plus de 17 millions en aide aux grands brûlés.

Les pompiers de Montréal ont d'ailleurs été au cœur de la création de la Fondation et c'est grâce à leur engagement de la première heure à titre de pompiers actifs que les membres de l'association des pompiers de retraités de Montréal ont grandement participé à l'essor de la Fondation des pompiers. Votre participation à diverses activités de la Fondation comme le tournoi de hockey prouve encore une fois votre attachement envers cette cause.

Vos actions et votre appui, année après année, ont servi d'exemple et nous permettent aujourd'hui de financer divers projets comme les programmes de recherche et les programmes de réadaptation, acheter de l'équipement surspécialisé, financer un camp d'été pour les enfants ainsi que de venir en aide aux victimes et leur famille grâce à son fonds d'urgence et d'aide directe.

Tous les ans, quelque 300 personnes sont traitées dans les deux Centres pour grands brûlés du Québec. Parmi elles, on retrouve des femmes, des hommes et même à l'occasion des enfants. Ces victimes de brûlures graves proviennent de tous les milieux et de toutes les professions; parfois même des pompiers...

Nous avons plus que jamais besoin de vous en cette période difficile, l'effort collectif qui caractérise si bien la communauté des pompiers est essentielle à la poursuite de notre mission.

Lotovoyages

Ah les voyages, les découvertes quels plaisirs! On n'en a jamais assez. Dès décembre, inscrivez-vous à la Lotovoyages 2021 de la Fondation des pompiers et courez la

Dès décembre, inscrivez-vous à la Lotovoyages 2021 de la Fondation des pompiers et courez la chance de gagner un crédit voyage de 3 600 \$. Un voyage à gagner par semaine pendant un an,

WOW! une chance de gagner sur 115 pour 5 \$ aux deux semaines.

Quelle belle façon de soutenir concrètement les grands brûlés. Le contexte actuel vous fait hésiter? N'ayez crainte, vous profiterez pleinement de votre voyage quand bon vous semblera et lorsque les conditions le permettront.











D'hier à aujourd'hui, un esprit de compréhension et de fraternité anime les membres de notre équipe qui désirent plus que tout veiller à votre bien-être financier. Merci de votre confiance!

storique des casernes (

Par Alain Larivière, archiviste de l'APM (1984-2019)

Première caserne des pompiers (1672)

La première caserne de pompiers (si on peut l'appeler ainsi) était située à l'intérieur du premier temple religieux paroissial, l'église Notre-Dame qui fut terminée en octobre 1672. Une vaste armoire du temple religieux contenait : des seaux, des phares, des pelles et des sacs de sable. La cloche de l'église Notre-Dame sonnait le tocsin (bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés pour donner l'alarme) lors d'un appel pour un incendie. L'église paroissiale était le point de rassemblement des pompiers volontaires. De plus, les règlements obligeaient tous les pompiers à accourir avec un seau dès le signal.

Les casernes des pompiers volontaires

En 1734, l'intendant Gilles Hocquart ordonne la fabrication d'outils pour combattre le feu. Ils sont répartis dans quatre endroits stratégiques de la ville. Lors d'un incendie, ils sont remis aux habitants ou aux soldats qui travaillent à éteindre le feu. Plus tard, divers groupes tentent d'organiser des structures permettant de lutter plus efficacement contre l'élément destructeur. Par exemple, des marchands se regroupent, des assureurs tentent d'organiser des escouades ou des citoyens se chargent de mettre sur pied des brigades de volontaires afin de protéger leurs biens et ceux d'autrui. Au fil du temps, ces regroupements construisent des bâtiments ou plutôt des hangars leur permettant d'abriter leurs outils. Malheureusement, peu d'écrits témoignent avec exactitude de leur emplacement et des dates de leur construction. C'est pour cette raison que nous ne mentionnons ici que les casernes de volontaires qui, en 1863, deviendront des casernes numérotées.

Compagnie Protector

Construit vers 1851, le bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Protector était situé à la place de la Cour, angle Notre-Dame et Saint-Vincent. Il devint la caserne 2 le 1er mai 1863.

Compagnie Queen

Construit en 1843, le bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Queen était situé sur la rue Wellington, intersection Dalhousie, coin sud-ouest. Il devint la caserne 3 le 1er mai 1863.

Compagnie Hero Engine

Le premier bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Hero Engine fut construit en 1844. Il était situé au centre du square Chaboillez (aujourd'hui près de Notre-Dame et de la Cathédrale). Il fut fermé et démoli en 1857.

Le deuxième bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Hero Engine fut construit en 1857. Il était situé au square Chaboillez, du côté ouest. Il devint la caserne 4 le 1er mai 1863.

Compagnie Union

Construit en 1859, le bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Union était situé sur la rue Sainte-Catherine, entre Bleury et Saint-Alexandre, du côté sud. Il devint la caserne 5 le 1er mai 1863.



Compagnie Voltigeurs

Le premier bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Voltigeurs fut construit en 1845. Il était situé sur la rue des Allemands (Hôtel-de-Ville), entre Sainte-Catherine et Dorchester (René-Lévesque). Ce bâtiment fut détruit lors du grand incendie du 8 juillet 1852.

Le deuxième bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Voltigeurs fut reconstruit en 1852 sur le même emplacement que le bâtiment précédent. Il devint la caserne 6 le 1er mai 1863.

Compagnie Montréal

Construit en 1848, le bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Montréal était situé au 3, carré Dalhousie (aujourd'hui environ 600 pieds à l'est des rues Notre-Dame et Bonsecours). Il devint la caserne 7 le 1er mai 1863.

Compagnie Neptune

Construit vers 1853, le bâtiment utilisé par les pompiers volontaires de la compagnie Neptune était situé sur la rue Craig (Saint-Antoine), intersection de la Visitation. Il devint la caserne 8 le 1er mai 1863.

Vendredi 1er mai 1863 - FONDATION DU SERVICE DES INCENDIES

Caserne 1

- La première caserne 1 fut construite en 1862-1863. Elle était située au 121, rue Craig Ouest (Saint-Antoine), intersection Cheneville, coin nord-est. Elle fut inaugurée le 1er mai 1863.
 Le 31 juillet 1868, un incendie important endommagea le dernier étage de la caserne. On changea la numérotation de la caserne le 26 décembre 1904 et elle devint alors la caserne 20. Ce bâtiment fut démoli en 1908.
- La deuxième caserne 1 fut construite en 1903-1904. Elle était située au 335, place D'Youville, intersection rue Saint-Pierre, côté est. Elle fut inaugurée le 26 décembre 1904. Elle fut fermée le 16 avril 1972.

Caserne 2

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires vers 1851. Elle était située à la place de la Cour, Notre-Dame et Saint-Vincent. Elle devint la première caserne 2 le 1er mai 1863. Elle fut fermée en mai 1872.
- La deuxième caserne 2 fut construite en 1871-1872. Elle était située au 448, rue Saint-Gabriel, au sud de Notre-Dame, côté ouest. Elle fut inaugurée en mai 1872 et fermée en 1939.
- Anciennement la caserne F4 de l'Expo 67, elle devient la caserne 2 le 27 octobre 1967. Elle était située à l'île Ste-Hélène, à l'ouest du pont Jacques-Cartier. Elle fut fermée le 25 mai 1976.
- Anciennement la caserne F4 de l'Expo 67, elle devient la caserne 2 le 25 mai 1976. Elle était située à l'île Ronde (La Ronde) à l'est du pont Jacques-Cartier. Elle fut fermée le 15 février 1988.
- La date de construction de ce bâtiment est inconnue. Anciennement utilisé comme poste de police, il devient à partir du 16 mai 1988 la caserne 2, une caserne ouverte que durant la période estivale. Elle est située sur le chemin du Tour de l'île. Cette caserne est toujours opérationnelle durant la période estivale.

15

Caserne 3

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires en 1843. Elle était située sur la rue Wellington, à l'intersection Dalhousie, coin sud-ouest. Elle devint la première caserne 3 le 1er mai 1863 et le bâtiment fut fermé et démoli en 1871.
- La deuxième caserne 3 fut reconstruite en 1871-1872 sur le même emplacement que la précédente. Elle était située au 154, rue Wellington. Elle fut inaugurée en mai 1872 et fermée le 19 octobre 1914.
- La troisième caserne 3 fut construite en 1913-1914. Elle était située au 1139, rue Ottawa, intersection Young, coin nord-ouest. Plus tard, l'adresse de ce bâtiment fut changée pour le 256, rue Young. Elle fut inaugurée le 19 octobre 1914. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 4

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires en 1857. Elle était située du côté nord du square Chaboillez, (aujourd'hui près des rues Notre-Dame et de la Cathédrale). Elle devint la première caserne 4 le 1er mai 1863. Ce bâtiment fut démoli en 1884.
- La deuxième caserne 4 fut reconstruite en 1885 sur le même emplacement que la précédente.
 Son adresse était le 967, square Chaboillez. Elle fut inaugurée vers la fin de l'année 1885. En 1889, on construisit un nouveau plancher à la caserne à la suite de dommages causés par une inondation. D'autres travaux de rénovation eurent lieu à la caserne en 1903. En 1909, on ajouta une écurie à l'arrière du poste. Cette caserne ferma le 27 août 1934.
- La troisième caserne 4 fut construite en 1949-1950. Elle est située au 5260, avenue Van-Horne, intersection Trans-Island, coin sud-ouest. On occupa les locaux le 12 septembre 1950 et elle fut inaugurée le 25 septembre 1950. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 5

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires en 1859. Elle était située au 2120, rue Sainte-Catherine, entre les rues Bleury et Saint-Alexandre, côté sud. Elle devint la première caserne 5 le 1er mai 1863. Le 21 août 1908, on changea la numérotation de cette caserne et elle devint la caserne 25, et ce, jusqu'au 17 juin 1914.
- La deuxième caserne 5 fut construite en 1905-1907. Elle était située au 235, rue Berthelet (Président-Kennedy), à l'ouest de Bleury, du côté nord. Elle fut inaugurée le 21 août 1908 et ferma le 19 juillet 1964.
- La troisième caserne 5 fut construite en 1963-1964. Elle est située au 75, rue Ontario Est, intersection Saint-Dominique, coin nord-est. Elle fut inaugurée le 19 juillet 1964. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires en 1852. Elle était située sur la rue des Allemands (Hôtel-de-Ville), entre Sainte-Catherine et Dorchester (René-Lévesque). Elle devint la première caserne 6 le 1er mai 1863. Elle fut fermée en mai 1872.
- La deuxième caserne 6 fut construite en 1871-1872. Elle était située au 205, rue Ontario Est, intersection Hôtel-de-Ville, coin nord-est. Elle fut inaugurée en mai 1872 et ferma le 19 juillet 1964.
- Anciennement la caserne F4 de l'Expo 67, elle devint la caserne 6, une caserne estivale, en mai 1968. Elle était située à l'île Ronde (La Ronde), à l'est du pont Jacques-Cartier. Elle fut fermée en septembre 1975.

storique des casernes

Caserne 7

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires en 1848. Elle était située au 3, carré Dalhousie (aujourd'hui environ 600 pieds à l'est de Notre-Dame et Bonsecours). Elle devint la première caserne 7 le 1er mai 1863 et fut démolie en 1881.
- La deuxième caserne 7 fut reconstruite en 1881-1882 sur le même emplacement que la précédente. Elle fut inaugurée le 2 mai 1882. Elle fut fermée en 1896 pour faire place à la cour de triage de la compagnie de chemin de fer Canadian Pacific Railway.
- La troisième caserne 7 fut construite en 1898-1899. Elle était située au 1217, rue Notre-Dame est, intersection Beaudry, coin nord-ouest. Elle fut inaugurée le 20 avril 1899. Le 19 octobre 1977, un incendie causa des dommages importants au 2e étage et la caserne dut fermer pendant quelques mois. Elle fut fermée définitivement le 10 décembre 1984.

Caserne 8

- Cette caserne fut construite pour les pompiers volontaires vers 1853. Elle était située sur la rue Craig (Saint-Antoine), intersection de la Visitation. Elle devint la première caserne 8 le 1er mai 1863. Elle fut fermée en mai 1872.
- La deuxième caserne 8 fut construite en 1871-1872. Elle était située au 1875, rue Craig (Saint-Antoine), intersection Gain (Cartier), coin nord-est. Elle fut inaugurée en mai 1872 et ferma le 2 novembre 1975.
- La troisième caserne 8 fut construite en 1989. Elle était située au 3655, boulevard Saint-Jean-Baptiste, au nord de Sherbrooke, côté est. Son ouverture eut lieu le 25 septembre 1989 et son inauguration, le 28 septembre 1989. Elle fut fermée le 1er janvier 2002.
- Cette caserne fut construite en 1972-1973 pour les services des incendies de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles. Elle est située au 11371, rue Notre-Dame Est, arrondissement de Montréal-Est. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devint la quatrième caserne 8. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 9

- La première caserne 9 fut construite en 1865-1866. Elle était située au 101, rue Centre, intersection Richmond, (dans le marché Saint-Gabriel). Elle fut inaugurée en avril 1867 et ferma en 1901.
- La deuxième caserne 9 fut construite en 1903-1904. Elle était située au 1690, rue Richardson, intersection Richmond, coin sud-ouest. Elle fut inaugurée le 7 octobre 1904 et ferma le 3 juin 1962. En 1973 ce bâtiment devint la caserne 15.
- Le bâtiment fut construit en 1959-1960 pour le service des incendies de Saint-Michel et utilisé comme hôtel de ville, poste de police et caserne de pompiers. Il est situé au 8100, boulevard Saint-Michel, intersection Jarry, coin nord-ouest. Le 24 octobre 1968 eut lieu la fusion de Ville Saint-Michel et la caserne devint la troisième caserne 9 le 6 décembre 1968. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- La première caserne 10 fut construite en 1875-1876. Elle était située au 1625, rue Sainte-Catherine Ouest, à l'ouest de Guy, du côté nord. Elle fut inaugurée le 25 mai 1876 et ferma en 1931.
- La deuxième caserne 10 fut construite en 1931. Elle est située au 1445, rue Saint-Mathieu, intersection De Maisonneuve, coin sud-est. Elle fut inaugurée le 4 février 1932. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 11

 L'unique caserne 11 fut construite en 1875-1876. Elle était située au 1216, rue Ontario est, intersection Beaudry, coin sud-ouest. Elle fut inaugurée en mai 1876 et ferma le 23 février 1986.

Caserne 12

- La première caserne 12 fut construite en 1877. Elle était située sur la rue des Seigneurs, au nord de Notre-Dame, côté ouest. La Ville de Montréal avait loué d'un particulier ce bâtiment qui consistait en un logement et un garage. Il fut démoli en 1881.
- La deuxième caserne 12 fut reconstruite en 1881 sur le même emplacement que la précédente. L'adresse de la caserne était le 518, rue des Seigneurs. Elle fut inaugurée en 1881 et ferma le 31 juillet 1961.

Caserne 13

- Ce bâtiment fut construit en 1876 par la Ville d'Hochelaga. Il était situé au 43, rue Dézéry, au sud de Sainte-Catherine du côté est. Le 1er septembre 1877 on y inaugura l'hôtel de ville d'Hochelaga. L'annexion de Ville Hochelaga eut lieu le 3 octobre 1883. On y aménagea la première caserne 13 le 1er mai 1884. Elle fut fermée le 13 août 1900 et devint l'atelier de fabrication des voitures ainsi que l'atelier de cuir du département.
- La deuxième caserne 13 fut construite en 1899-1900. Elle était située au 3254, rue Sainte-Catherine est, à l'est de Dézéry, du côté sud. Elle fut inaugurée le 13 août 1900 et fut fermée et démolie en 1962.
- La troisième caserne 13 fut reconstruite en 1963 sur le même emplacement que la précédente.
 L'adresse changea pour le 3250, rue Sainte-Catherine Est. Son occupation se fit le 21 décembre 1963 et son inauguration, le 15 janvier 1964. Cette caserne est actuellement fonctionnelle

Caserne 14

- Ce bâtiment fut construit en 1874 par le village de Saint-Jean Baptiste. Il était situé sur la rue Saint-Dominique, au nord de Rachel, du côté est. Le 24 octobre 1884 eut lieu l'annexion du village de Saint-Jean-Baptiste. On y aménagea la première caserne 14 vers 1885. Elle fut fermée et démolie en 1912.
- La deuxième caserne 14 fut reconstruite en 1912-1913 sur le même emplacement que la précédente. Son adresse était le 4247, rue Saint-Dominique. Elle fut inaugurée le 19 mai 1913 et ferma le 26 mai 1980.
- La troisième caserne 14 fut construite en 1989. Elle était située au 11575, 26e avenue, intersection Daniel-Dony, coin nord-est. Son ouverture eut lieu le 25 septembre 1989 et son inauguration, le 28 septembre 1989. Elle fut fermée le 8 février 2005.
- La troisième caserne 14 fut construite en 2004-2005. Elle est située au 8286, boul. Maurice-Duplessis, intersection 27e avenue. Son ouverture eut lieu le 8 février 2005 et son inauguration, le 28 février 2005. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- Nous n'avons aucune information sur la construction de ce bâtiment qui était situé sur le territoire du village de Saint-Gabriel. Son adresse était le 153, rue Island, au nord de la rue Centre. Le 25 mai 1887 eut lieu l'annexion du village de Saint-Gabriel. On y aménagea la première caserne 15 en 1887. Elle fut fermée en 1890.
- La deuxième caserne 15 fut construite en 1889-1890. Elle était située au 1050, rue Hibernia, intersection Mullins, coin nord-ouest. Elle fut inaugurée le 1er mai 1890 et ferma le 18 décembre 1973.



• Ce bâtiment fut construit en 1903-1904. Il était situé au 1690, rue Richardson, intersection Richmond, coin sud-ouest. De son ouverture le 7 octobre 1904 jusqu'à sa fermeture le 3 juin 1962, cette caserne porta le numéro 9. L'adresse de ce bâtiment fut changée pour le 1255, rue Richmond, intersection Richardson. À compter du 13 mars 1973, on y effectua un réaménagement intérieur et le 18 décembre 1973, on procéda à son inauguration, mais elle portera dorénavant le numéro 15. Des travaux majeurs de réaménagement de la caserne sont effectués en 1992. Le nom de la rue Richmond a été remplacé par la rue de la Sucrerie à compter du 16 septembre 2011. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 16

 L'unique caserne 16 fut construite en 1891-1892. Elle est située au 1041, rue Rachel, intersection Christophe-Colomb, coin nord-ouest. Elle fut inaugurée le 1er mai 1892. Modification de la façade en 1991. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 17

- Ce bâtiment fut construit en 1879. Il était situé sur le territoire de Ville de Côte Saint-Louis, sur la rue Saint Denis, au nord de la rue Laurier, du côté ouest. Le 4 décembre 1893 eut lieu l'annexion de Ville de Côte Saint-Louis. En 1893, on y aménage la première caserne 17. Elle fut fermée et démolie en 1906. Le deuxième étage de cette caserne fût la chapelle temporaire de 1899 à 1901 de la nouvelle paroisse Saint-Denis, rue Laurier est intersection Berri qui fût fondée le 19 décembre 1898.
- La deuxième caserne 17 fut reconstruite en 1907-1908 sur le même emplacement que la précédente. Elle fut inaugurée en 1908 et ferma en 1921.
- Cette caserne fut construite en 1991 pour le service des incendies de Montréal-Nord et utilisée comme quartier général et identifiée comme caserne 1 de cette ville. Elle est située au 4240, rue Charleroi, arrondissement de Montréal-Nord. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la troisième caserne 17. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 18

- Ce bâtiment a été construit en 1884 sur le territoire de Ville de Côte Saint-Louis. Il était situé au 1786, rue Saint-Hubert, près de Beaubien, du côté ouest. Le 4 décembre 1893 eut lieu l'annexion de Ville de Côte Saint-Louis. Selon l'information disponible, il semble que la Ville de Montréal louait d'un particulier ce bâtiment qui consistait en un logement et un garage. On y aménagea la première caserne 18 en 1898. Elle fut fermée le 1er mai 1904.
- La deuxième caserne 18 fut construite en 1905-1906. Elle était située au 939, rue Beaubien Est, intersection Boyer, coin nord-ouest. Elle fut inaugurée en 1906 et ferma le 3 novembre 1980.
- Cette caserne fut construite en 1970 pour le service des incendies de Montréal-Nord et identifiée comme caserne 2 de cette ville. Elle est située au 12012 boulevard Rolland, arrondissement de Montréal-Nord. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la troisième caserne 18. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- 1- La première caserne 19 fut construite en 1903-1904. Elle était située au 1945, rue Fullum, intersection Coupal, coin nord-est. Elle fut inaugurée le 15 juillet 1904. Suite à l'explosion de sa fournaise, la caserne est fermée temporairement le 19 janvier 1979 mais, finalement, elle n'ouvrira plus jamais. Elle ferma officiellement le 26 mai 1980. Après quelques rénovations à ce bâtiment, ouverture du Théâtre Espace Libre en novembre 1981. Juin 2001, début de travaux majeurs à l'édifice et réouverture du théâtre en septembre 2002.
- La deuxième caserne 19 fut construite en 1985-1986. Elle est située au 2000, avenue de Lorimier, intersection Ontario, coin nord-ouest. Elle fut inaugurée le 23 février 1986. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

storique des casernes

Caserne 20

- Ce bâtiment fut construit en 1862-1863. Il était situé au 121, rue Craig (Saint-Antoine), intersection Chenneville, coin nord-est. C'était alors la caserne 1. Le 26 décembre 1904, on changea la numérotation de la caserne et elle devint la première caserne 20. Elle fut fermée et démolie en 1908.
- La deuxième caserne 20 fut reconstruite en 1908-1909 sur le même emplacement que la précédente. Son adresse était le 181, rue Craig Ouest (Saint-Antoine), intersection Chenneville. Elle fut inaugurée le 31 juillet 1909 et ferma le 21 mai 1979.
- La troisième caserne 20 fut reconstruite en 1983-1984. De la caserne précédente, on avait conservé les murs et les planchers. Son inauguration eut lieu le 10 décembre 1984 et elle ferma le 20 février 2001.
- La troisième caserne 20 fut construite en 2000-2001. Elle est située au 920, rue Saint-Urbain, entre Viger et Saint-Antoine, du côté ouest. Son ouverture eut lieu le 20 février 2001 et son inauguration, le 26 février 2001. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 21

- Ce bâtiment construit en 1904 était en fait d'une écurie avec grenier. Il était situé au 1200, rue Mill, à l'est de la rue Oak, côté sud. On y aménagera la première caserne 21 le 15 septembre 1904. Elle fut fermée et démolie en 1912.
- La deuxième caserne 21 fut reconstruite en 1912-1913 sur le même emplacement que la précédente. Son inauguration eut lieu le 15 mai 1913 et elle ferma le 16 avril 1972.
- Cette caserne fut construite en 1975 pour le service des incendies de Saint-Léonard et fut identifiée comme « caserne nord ». Elle est située au 6025, boulevard Lavoisier, arrondissement Saint-Léonard. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la troisième caserne 21. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 22

- Ce bâtiment fut construit en 1904 par la Ville de Sainte-Cunégonde et fut utilisé comme hôtel de ville, caserne de pompiers et poste de police. Il était situé au 530, rue Vinet, intersection Workman, du côté sud-ouest. Le 4 décembre 1905 eut lieu l'annexion de Ville de Sainte-Cunégonde. Le 1er janvier 1906, une partie de ce bâtiment devint la première caserne 22. Elle fut fermée le 16 avril 1972. Réouverture de la caserne le 2 juillet 1972 et finalement, fermeture définitive le 11 juin 1984.
- Cette caserne fut construite en 1975 pour le service des incendies de Saint-Léonard et utilisée comme quartier général et fut identifiée comme « caserne sud ». Elle est située au 5455, rue Antonio-Dagenais, arrondissement Saint-Léonard. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la deuxième caserne 22. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- Ce bâtiment fut construit en 1883 par la Ville de Saint-Henri et fut utilisé comme hôtel de ville, comme caserne de pompiers no 1 et poste de police de cette ville. Il était situé au 4050, rue Saint-Jacques, intersection du Couvent, du côté sud-est. Le 30 octobre 1905 eut lieu l'annexion de la Ville de Saint-Henri. Le 1er janvier 1906, une partie de ce bâtiment fut utilisée comme première caserne 23. Elle fut fermée et démolie en 1930.
- La deuxième caserne 23 fut reconstruite en 1930-1931 sur le même emplacement que la précédente. Son adresse est le 523, place Saint-Henri, intersection Saint-Jacques. Elle fut inaugurée le 30 mai 1931. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

storique des casernes

Caserne 24

 Cette caserne fut construite en 1898 par la Ville de Saint-Henri et identifiée comme caserne no 2 de cette ville. Elle était située au 4700, rue Notre-Dame ouest, intersection de Courcelles, coin sud-ouest. Le 30 octobre 1905 eut lieu l'annexion de la Ville de Saint-Henri. Le 1er janvier 1906, elle devint la caserne 24. Elle fut fermée le 22 mai 1963.

Caserne 25

- Construite vers 1847, cette caserne a d'abord été utilisée par les pompiers volontaires de la compagnie Union. Le 1er mai 1863, elle devint la caserne 5. Le 25 août 1908, la numérotation de la caserne changea et cette dernière devint la première caserne 25. Elle était située au 2120, rue Sainte-Catherine, entre Bleury et Saint-Alexandre, du côté sud. Elle fut fermée le 17 juin 1914.
- La deuxième caserne 25 fut construite en 1913. Elle est située au 1212, rue Drummond, entre Sainte-Catherine et Dorchester (René-Lévesque), côté ouest. Elle fut inaugurée le 17 juin 1914. Modifications des portes de garages à l'avant de la caserne en 1995. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 26

• Ce bâtiment fut construit en 1901 par la Ville de Lorimier et fut utilisé comme hôtel de ville et caserne de pompier. La caserne est située au 2151, avenue du Mont-Royal, intersection des Érables, coin nord-est. Le 29 mai 1909 eut lieu l'annexion de Ville de Lorimier et elle devint la caserne 26 le 1er juin 1909. Cette caserne fut temporairement fermée le 15 novembre 1999 à la suite d'un incendie nécessitant quatre alertes. La réouverture eut lieu le 7 août 2000. Cette caserne est fermée pour rénovations depuis le 4 mai 2015.

Caserne 27

 Cette caserne fut construite en 1910. Elle est située 5353, avenue Gatineau, intersection Maréchal, coin nord-est. Son ouverture et son inauguration eurent lieu en 1911. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 28

- La première caserne 28 fut construite en 1909-1910. Elle était située au 1492, avenue Cedar, au nord de l'avenue des Pins, du côté ouest. Son inauguration eut lieu le 1er mai 1910. Elle fut fermée le 21 mai 1979.
- Cette caserne fut construite en 1976 pour le service des incendies d'Anjou. Elle est située au 7650, boulevard Châteauneuf, arrondissement Anjou. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la deuxième caserne 28. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- La première caserne 29 fut construite en 1910. Elle était située au 2681, rue Masson, intersection de la 3e avenue, coin nord-ouest. Son ouverture et son inauguration eurent lieu en 1911. Elle fut fermée le 4 juin 1965.
- La deuxième caserne 29 fut construite en 1964-1965. Elle est située au 5375, 1re avenue, intersection Masson, coin sud-est. Son inauguration eut lieu le 4 juin 1965. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 30

• Ce bâtiment fut construit en 1904-1905 par la Ville de Saint-Louis du Mile End et utilisé comme hôtel de ville, poste de police et caserne de pompiers. Elle est située au 5, avenue Laurier ouest, intersection Saint-Laurent, coin nord-ouest. Le 29 mai 1909 eut lieu l'annexion de Ville Saint-Louis du Mille End. Une partie du bâtiment devint la caserne 30 le 1er janvier 1910. Modifications des portes de garages à l'avant de la caserne en 1981. Cette caserne est actuellement fonctionnelle. De plus, le musée des Pompiers auxiliaires de Montréal est dans caserne depuis mai 1980 dont l'adresse est 5100 boul. St-Laurent, angle ave Laurier ouest.

Caserne 31

- Cette caserne fut construite en 1902 par la Ville de Saint-Louis du Mile End. Elle était située au 6501, boulevard Saint-Laurent, au nord de Beaubien, du côté est. Le 29 mai 1909 eut lieu l'annexion de Ville Saint-Louis du Mille End. Elle devint la première caserne 31 le 1er janvier 1910. Elle fut fermée le 2 avril 1918 et les véhicules de cette caserne furent relocalisés de 1918 à 1934 à la caserne 18.
- La deuxième caserne 31 fut construite en 1931. Elle est située au 7041, rue Saint-Dominique, intersection Shamrock, coin sud-est. Faute de moyens financiers, la Ville ne procéda à son ouverture et à son inauguration que trois ans plus tard, soit le 30 juillet 1934. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 32

- Cette caserne fut construite en 1910-1911. Elle était située au 5507, rue Angers, intersection de l'Église, coin nord-ouest. Son inauguration eut lieu en 1911. Elle fut fermée temporairement le 8 octobre 1974 à la suite d'un incendie au 2e étage. Après les rénovations, la réouverture eut lieu le 31 janvier 1975. Elle fut fermée le 10 décembre 1979.
- Cette caserne fût construite en 2013-2014. Elle est située au 16101 rue Sherbrooke est intersection boul. Gouin est. L'ouverture de la caserne est le 10 mars 2014 et son inauguration le 27 mars 2014. Cette caserne est actuellement opérationnelle.

Caserne 33

- Ce bâtiment fut construit en 1908-1909 par Ville Émard et fut utilisé comme hôtel de ville, poste de police et caserne de pompiers. Le 4 juin 1910 eut lieu l'annexion de Ville Émard. La caserne était située au 6050, boulevard Monk, entre Jolicoeur et de Biencourt, du côté est. Une partie du bâtiment devint la première caserne 33 en 1911. Elle fut fermée et démolie en 1961.
- La deuxième caserne 3 fut reconstruite sur le même emplacement que la précédente en 1961-1962. L'adresse de la caserne est 6040, boulevard Monk. Son inauguration eut lieu le 16 mai 1962. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- Ce bâtiment fut construit 1910. En fait, ce fut un hangar en bois et en tôle qui tint lieu de première caserne 34. Elle était située sur le chemin de la Côte Saint-Antoine. Sa fermeture eut lieu le 1er mai 1913.
- La deuxième caserne 34 fut construite en 1912-1913. Elle est située au 5369, chemin de la Côte-Saint-Antoine, intersection Botrel, coin nord-est. Elle fut inaugurée le 1er mai 1913. Rénovations importantes à la caserne en 1982. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 35

- Ce bâtiment fut construit en 1872 à Ahuntsic. Il était situé à l'arrière de l'hôtel Marcotte sur la rue Lajeunesse, intersection Gouin, coin sud-est. Le 4 juin 1910 eut lieu l'annexion du village d'Ahuntsic. Ce bâtiment devint la première caserne 35 en 1910. Elle fut fermée et démolie en 1919.
- La deuxième caserne 35 fut reconstruite sur le même emplacement que la précédente en 1929-1930. L'adresse de la caserne est 10827, rue Lajeunesse. Son inauguration eut lieu le 19 mars 1930. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 36

- La date de construction de ce bâtiment est inconnue. Il s'agissait en fait d'une maison et d'un garage en bois construits sur le territoire de la Ville de la Longue-Pointe et qui furent utilisés comme caserne. Elle était située rue Notre-Dame Est, intersection Beaugrand (Caty), coin sud-est. Le 4 juin 1910 eut lieu l'annexion de la Ville de la Longue-Pointe. Elle devint la première caserne 36 en 1910. Elle fut fermée et démolie en 1912.
- La deuxième caserne 36 fut reconstruite sur le même emplacement que la précédente en 1913-1914. Elle était située au 7254, rue Notre-Dame est, intersection Beaugrand (Caty). Son inauguration eut lieu le 20 mars 1914. La caserne fut fermée le 21 mai 1979 et le bâtiment fut alors utilisé comme atelier pour le Service. L'atelier fut fermé en août 2003.

Caserne 37

- La date de construction de ce bâtiment est inconnue. Le 13 novembre 1905 eut lieu l'annexion du village de Villeray. Une partie de ce bâtiment devint la première caserne 37 en 1910. Elle était située rue Jarry, intersection Saint-Hubert, coin nord-ouest. Elle fut fermée et démolie en 1912.
- La deuxième caserne 37 fut reconstruite sur le même emplacement que la précédente en 1912-1913. Elle est située au 795, rue Jarry Est. Son inauguration eut lieu le 22 septembre 1913. En 1931, afin de permettre l'élargissement de la rue Jarry, la façade de la caserne fut coupée et le bâtiment fut allongé par l'arrière. La réouverture eut lieu le 24 décembre 1931. Cette caserne est actuellement fonctionnelle. Au cours de 2013, suite à des travaux de rénovation à la caserne # 37, on passa de 2 portes à une porte sur la façade de la caserne.

Caserne 38

- La première caserne 38 fut construite en 1913-1914. Elle était située au 12131, rue du Boisde-Boulogne, au nord de Viel, du côté est. Son inauguration eut lieu le 10 février 1915. Elle fut fermée le 10 avril 1972.
- Cette caserne fut construite en 1972 par la Cité de Pointe-aux-Trembles et la Ville de Montréal-Est. Elle est située au 14201, rue Sherbrooke est, face à la 52e avenue. Le 22 mars 1982 eut lieu l'annexion de la Cité de Pointe-aux-Trembles. Elle devient la deuxième caserne 38 le 17 juillet 1982. Cette caserne est actuellement fonctionnelle

Caserne 39

 Cette caserne fut construite en 1914. Elle est située au 2915, rue Monsabré, intersection Marseille, coin sud-est. Son inauguration eut lieu le 3 novembre 1914. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 40

• Cette caserne fut construite en 1914-1915. Elle est située au 8639, rue Pierre-de-Coubertin, intersection Pierre-Tétreault, coin nord-ouest. Son inauguration eut lieu le 14 septembre 1915. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.



Caserne 41

- La date de construction de ce bâtiment est inconnue. Ce fut un logement, un hangar et un garage loués par la Ville en 1917 qui servirent de première caserne 41. Elle était située au 399, avenue Beaumont, à l'est de Champagneur, du côté nord. Elle fut fermée en 1918.
- La deuxième caserne 41 fut construite en 1926. Elle est située au 7405, rue Champagneur, intersection Ogilvy, coin nord-est. Son ouverture eut lieu en 1927 et des travaux d'agrandissement eurent lieu en 1932. Elle fut fermée le 30 juillet 1934 et à partir de cette date, jusqu'en 1939, les véhicules furent relocalisés à la caserne 31. Elle fut cependant ouverte à nouveau le 28 décembre 1939. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 42

- Ce bâtiment fut construit en 1914 par la municipalité de Cartierville et utilisé comme hôtel de ville et caserne de pompiers. Il était situé au 12280, montée Saint-Laurent (boulevard Lachapelle), au sud de Gouin, du côté ouest. Le 22 décembre 1916 eut lieu l'annexion de la Ville de Cartierville. Une partie de ce bâtiment devint la première caserne 42 en 1917. Elle fut fermée le 8 décembre 1963.
- La deuxième caserne fut construite en 1963. Elle est située au 4180 rue de Salaberry, intersection Filion, coin sud-est. L'occupation de la caserne par les pompiers eut lieu le 8 décembre 1963 et son inauguration officielle, le 16 janvier 1964. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 43

- Vers 1825 fut construite la maison Eustache-Lin Prévost au 890, boulevard Gouin Est, à l'est de Papineau, du côté sud. Cette maison fut vendue au village de Sault-aux-Récollets le 30 octobre 1912. Le 22 décembre 1916 eut lieu l'annexion du village de Sault-aux Récollets. La maison devint la première caserne 43 en 1917. Elle fut fermée en 1937 et, de 1937 à 1950, les véhicules furent relocalisés à la caserne 35.
- La deuxième caserne 43 fut construite en 1949-1950. Elle est située au 1945, rue Fleury Est, intersection Charton, coin nord-ouest. Son inauguration eut lieu le 25 septembre 1950. Réaménagement de la caserne en 1989. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 44

- Ce bâtiment fut construit en 1913-1914 par Ville de Maisonneuve et identifié comme caserne 1 de cette ville. Elle était située au 4300, rue Notre-Dame Est, intersection Létourneux, coin sud-est. Le 9 février 1918 eut lieu l'annexion de Ville de Maisonneuve. Elle devint la première caserne 44 en 1918. Elle fut fermée le 5 novembre 1961.
- Ce bâtiment fut construit en 1954 par la Ville de Rivière-des-Prairies et utilisé comme hôtel de ville et garage municipal où est entreposé un camion incendie utilisé par des policiers-pompiers et les pompiers volontaires. Il est situé au 12145, boulevard Rivière-des-Prairies, au nord de Maurice-Duplessis, du côté est. Le 20 juillet 1963 eut lieu l'annexion de la Ville de Rivière-des-Prairies. Le 31 juillet 1963, le bâtiment devint la deuxième caserne 44. Le 27 septembre 2005, un incendie (10-07) cause des dommages au 2e étage de la caserne. La caserne sera alors fermée temporairement afin d'y effectuer des travaux de reconstruction. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

- Cette caserne fut construite en 1906 par la Ville de Maisonneuve et identifiée comme caserne 2 de cette ville. Elle est située au 4200 rue Ontario est, intersection Desjardins, coin sud-est. Le 9 février 1918 eut lieu l'annexion de Ville de Maisonneuve. La caserne devint la première caserne 45 en 1918. Elle fut fermée le 19 janvier 1994.
- La deuxième caserne 45 fut construite en 1993-1994. Elle est située au 5100, rue Hochelaga, intersection Vimont, coin sud-est. L'ouverture de la caserne eut lieu le 19 janvier 1994.
 Cette caserne est actuellement fonctionnelle.



Caserne 46

 Cette caserne fut construite en 1930-1931. Elle est située au 4760, avenue Cumberland, intersection Summerled, coin sud-ouest. Son inauguration eut lieu le 26 mai 1931. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 47

 Cette caserne fut construite en 1931-1932. Elle est située au 2111, rue Saint-Zotique Est, intersection de Lorimier, coin nord-est. Son inauguration eut lieu le 27 août 1934. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 48

 Cette caserne fut construite en 1931. Elle est située au 3616, rue Hochelaga, intersection Chambly, coin sud-ouest. Faute de moyens financiers de la Ville, l'occupation de la caserne par les pompiers n'eut lieu que 17 ans plus tard, soit le 28 décembre 1948 et son inauguration, le 4 janvier 1949. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 49

 Cette caserne fut construite en 1954-1955. Elle est située au 10, rue Chabanel Ouest, intersection Saint-Laurent, coin sud-ouest. Son inauguration eut lieu le 29 août 1955. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 50

 Cette caserne fut construite en 1956-1957. Elle est située au 6490, 30e avenue, intersection Beaubien, coin sud-ouest. L'ouverture de la caserne eut lieu le 10 mai 1957 et son inauguration le 27 juin 1957. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 51

 Cette caserne fut construite en 1994 par les services des incendies de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Senneville. Elle est située au 550, rue des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue.
 À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 51. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 52

- Ce bâtiment fut construit en 1965 pour un concessionnaire automobile Ford. Il est situé au 300, rue Surrey, Baie d'Urfé. En 1985, le bâtiment est aménagé en caserne de pompiers pour le service d'incendie de Baie d'Urfé. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 52 et sera remplacée le 10 avril 2006.
- Cette caserne fût construite en 2005-2006. Elle est située au 330 rue Surrey intersection Gélinas
 à Baie d'Urfé, voisine de l'ancienne caserne. L'ouverture de la nouvelle caserne eut lieu le 10
 avril 2006 et son inauguration le 17 juin 2006. Cette caserne est actuellement opérationnelle.

Caserne 53

 Cette caserne fut construite en 1981 pour les services des incendies de Pointe-Claire – Beaconsfield et identifiée comme caserne 2. Elle est située au 310, Beaurepaire Drive, Beaconsfield. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 53. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

25

Caserne 54

 La date de construction de ce bâtiment est inconnue. D'abord utilisé comme station-service, le bâtiment fut converti en 1980 en caserne de pompiers pour le service des incendies de Pointe-Claire – Kirkland et identifiée comme caserne 3. Elle est située au 3048, boulevard Saint-Charles, Kirkland. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 54. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 55

 Cette caserne fut construite en 1963 pour le service des incendies de Pointe-Claire et utilisée comme Quartier général et identifiée comme caserne 1 de cette ville. Elle est située au 401, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002 elle devient la première caserne 55. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 56

 Cette caserne fut construite en 2004-2005. Elle est située au 230, boulevard Chèvremont, coin Jacques-Bizard, Île Bizard. L'ouverture eut lieu le 13 juin 2005 et son inauguration, le 16 juin 2005. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 57

Cette caserne fut construite en 1977 pour les services des incendies de Pierrefonds – Île Bizard.
 Elle est située au 13795, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 57. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 58

 Cette caserne fut construite en 1980 pour le service des incendies de Roxboro. Elle est située au 13, rue Centre Commercial, Roxboro. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 58. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 59

 Cette caserne fut construite en 2013-2014. Elle est située au 18661 boul. Pierrefonds intersection Paul-Pouliot dans l'arrondissement Pierrefonds. L'ouverture de la caserne 59 le 3 février 2014 et son inauguration le 18 mars 2014. Cette caserne est opérationnelle.

Caserne 61

Cette caserne fut construite en 1967 pour le service des incendies de Dollard-des-Ormeaux.
 Elle est située au 10, rue Sunnydale, Dollard-des-Ormeaux. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 61. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 62

 Cette caserne fut construite en 1991 pour le service des incendies de Dorval et identifiée comme caserne 2 de cette ville. Elle est située au 150, avenue Avro, Dorval. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 62. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 63

 Cette caserne fut construite en 1965 pour le service des incendies de Dorval et était utilisée comme Quartier général et identifiée comme caserne 1 de cette ville. Elle est située au 530, boulevard Bouchard, Dorval. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 63. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 64

 Cette caserne fut construite en 1960-1961 pour le service des incendies de Lachine. En 2000, elle devient le quartier général et identifiée comme caserne 1, suite à l'annexion de Ville Saint-Pierre. Elle est située au 3175, rue Remembrance, Lachine. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 64. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 65

Cette caserne fut construite en 1978 pour le service des incendies de LaSalle. Plus tard elle deviendra le quartier général et identifiée comme caserne 1 de la Régie de la sécurité publique de LaSalle – Verdun. Elle est située au 1300, avenue Dollard, LaSalle. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 65. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 66

 Cette caserne fut construite en 1967 pour le service des incendies de Verdun. Plus tard elle sera identifiée comme caserne 3 de la Régie de la sécurité publique de LaSalle – Verdun. Elle est située au 4398, boulevard LaSalle, Verdun. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 66. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 67

 Cette caserne fut construite en 1997 pour la Régie de la sécurité publique de LaSalle – Verdun et identifiée comme caserne 4. Elle est située au 911, boulevard René-Lévesque, Île des Sœurs. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 67. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 71

• Cette caserne fut construite en 1970 pour le service des incendies de Saint-Laurent et utilisée comme quartier général et identifiée comme caserne 2 de cette ville. Elle est située au 5500, chemin du Bois-Franc, Saint-Laurent. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 71. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 72

 Cette caserne fut construite en 1978 pour le service des incendies de Saint-Laurent et identifiée comme caserne 3 de cette ville. Elle est située au 2727, boulevard Poirier, Saint-Laurent. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 73. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 73

 Cette caserne fut construite en 1957 pour le service des incendies de Saint-Laurent. Plus tard elle sera identifiée comme caserne 1 de cette ville. Elle est située au 820, rue Saint-Germain, Saint-Laurent. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 73. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 74

 Cette caserne fut construite en 1950 pour le service des incendies de Mont-Royal. Elle est située au 10, avenue Roosevelt, Mont-Royal. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 74. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 75

- Cette caserne fut construite en 1911 pour le service des incendies d'Outremont. Elle est située au 40, avenue Saint-Just, Outremont. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 75. En juin 2014, début des travaux de démolition de la caserne en vue de la reconstruction. Toute la caserne sera démolie, à l'exception de la tour à boyaux qui sera conservée et restaurée. Durant les travaux, les pompiers sont logés dans un bâtiment temporaire situé sur le terrain de la caserne, tout comme l'autopompe 275.
- Réouverture de la caserne 75 le 14 décembre 2015 à 07h00 et l'inauguration eut lieu le 27 janvier 2016 à 13h30. Cette caserne est actuellement opérationnelle.

Caserne 76

 Cette caserne fut construite en 1874 pour le service des incendies de Westmount. Elle est située au 19, rue Stanton, Westmount. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 76. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 77

 Cette caserne fut construite en 1914 pour le service des incendies de Montréal-Ouest. Elle est située au 114, avenue Westminster nord, Montréal-Ouest. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 77. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 78

 Cette caserne fut construite en 1961 pour le service des incendies de Côte Saint-Luc. Elle est située au 6815, chemin de la Côte-Saint-Luc, Côte Saint-Luc. À la suite de la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 78. Cette caserne est actuellement fonctionnelle.

Caserne 79

 Ce bâtiment fut construit en 1939 et utilisé comme garage municipal. Plus tard, il deviendra la caserne pour le service des incendies d'Hampstead. La caserne est située au 5520, avenue MacDonald. A la fusion des services d'incendie le 1er janvier 2002, elle devient la première caserne 79. Fermée en 2008.

Casernes de l'Expo 67

Caserne F1

 La caserne F1 de l'Expo fut construite par la Compagnie de l'Exposition Universelle de 1967 en 1966. Elle était située sur l'île Sainte Hélène, à l'ouest du pont Jacques Cartier et à l'est du pavillon du Japon. Elle fut en fonction du 28 avril 1967 jusqu'à sa fermeture le 27 octobre 1967.

Caserne F2

 La caserne F2 de l'Expo fut construite par la Compagnie de l'Exposition Universelle de 1967 en 1966. Elle était située sur l'île Notre-Dame, au sud du pavillon de L'Homme et l'agriculture. Elle fut en fonction du 28 avril 1967 jusqu'à sa fermeture le 27 octobre 1967.

Caserne F3

 La caserne F3 de l'Expo fut construite par la Compagnie de l'Exposition Universelle de 1967 en 1966. Elle était située à la Cité du Havre (Jetée MaCkay), à l'est du pavillon de la Photographie, près d'Habitat 67. Elle fut en fonction du 28 avril 1967 jusqu'à sa fermeture le 27 octobre 1967.

Caserne F4

 La caserne F4 de l'Expo fut construite par la Compagnie de l'Exposition Universelle de 1967 en 1966. Elle était située à l'île Ronde (La Ronde), à l'est du pont Jacques Cartier et au sud de la station Esplanade du téléphérique. Elle fut en fonction du 28 avril 1967 jusqu'à sa fermeture le 27 octobre 1967.

CASERNES DU TERRITOIRE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE, L'ÎLE NOTRE-DAME ET L'ÎLE RONDE

Caserne 2

- Anciennement la caserne F1 de l'Expo 67, elle devint la caserne 2 le 27 octobre 1967. Elle était située à l'île Sainte Hélène, à l'ouest du pont Jacques Cartier. Elle fut fermée le 25 mai 1976.
- Anciennement la caserne F4 de l'Expo 67, elle devint la caserne 2 le 25 mai 1976. Elle était située à l'île Ronde (La Ronde), à l'est du pont Jacques Cartier. Elle fut fermée le 15 février 1988.
- La date de construction de ce bâtiment est inconnue. Anciennement utilisé comme poste de police, il devient à partir du 16 mai 1988 la caserne 2, une caserne ouverte que durant la période estivale. Elle est située à l'île Sainte-Hélène sur le chemin du Tour de l'Île. Cette caserne est toujours opérationnelle durant la période estivale.

Caserne 6

 Anciennement la caserne F4 de l'Expo 67, elle devint la caserne 6, une caserne estivale, en mai 1968. Elle était située à l'île Ronde (La Ronde), à l'est du pont Jacques Cartier. Elle fut fermée en septembre 1975.



Jean-François Courtemanche, pompier retraité et archiviste du SIM vous propose une nouvelle chronique « Vous souvenez-vous? ». Quelques unes des images figurent dans le présent 10-27. Nous vous invitons à voir la série de 50 photographies sur la page Facebook de l'APRM!

Peut-être étiez-vous sur les lieux de l'une de ces interventions marquantes. Voici donc ce voyage dans le passé.







15 juin 1951 à 11h49 Hospice Ste-Cunégonde, 2625 rue Albert 3e alarme (système de 3 alarmes) 35 résidents sont décédés



23 février 1959 à 20h00 Restaurant American Spaghetti House 68, rue Ste-Catherine Est 3e alarme (système de 3 alarmes) Décès du pompier Hubert Daudelin et de l'assistant-directeur par intérim Edward Normoyle



9 novembre 1958 à 01h52 Appartements Queen Alexandre 2e avenue Oldfield 3e alarme (système de 3 alarmes) 16 citoyens décédés et 9 citoyens et 2 pompiers blessés



2 mars 1960 à 05h30 Chapellerie Chez Charlebois, 1660, Mont-Royal Est 3e alarme (système de 3 alarmes) Décès des pompiers Marius Létourneau, Eusèbe Loiseau, Erban Soucy, Lionel Gariépy et Henri Robichaud

31

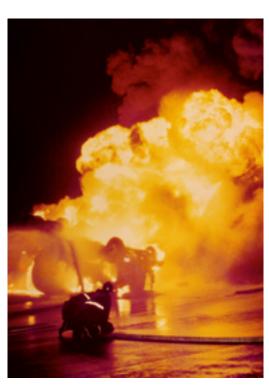




7 décembre 1978 à 07h03 424 rue Saint-Sulpice (Chapelle Sacré-Cœur) Code incendie : 10-15 + aide Source photo : Indéterminée



30 mai 1980 à 06h06 1560 rue Sherbrooke Est (Hôpital Notre-Dame) Code incendie : 10-15 + aide Source photo : Indéterminée



10 juillet 1979 à 01h19 Boulevard Crémazie Est & Papineau, Accident de camion citerne Code incendie : 10-08 + aide Source photo : Indéterminée



15 mai 1981 à 19h58
360 rue des Récollets (Édifice à bureaux)
Décès du lieutenant Rolland Lapointe
et des pompiers Yvon Cyr et Paul Dolbec
Code incendie: 10-15 + aide
Source photo: Photo Alain Perreault





Indexation payable aux retraités Loi RRSM

Les retraités Loi RRSM sont ceux qui ont pris leur retraite ou fait leur demande de retraite avant le 13 juin 2014. En vertu de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal (la « Loi RRSM »), la Ville s'est prévalue de son droit de suspendre l'indexation des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017.

L'indexation suspendue peut être redonnée s'il y a des surplus constatés à une évaluation actuarielle. La Loi RRSM considère qu'il y a des surplus dans le régime lorsque :

- · L'actif est supérieur au passif; et que
- La Provision pour écarts défavorables (PED) est constituée.

La PED est un coussin de protection pris à même le surplus qui est prévu par la Loi RRSM. La PED doit demeurer dans le régime:

- Le niveau de la PED est déterminé à chaque évaluation actuarielle par les actuaires du régime.
- Lors de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, la PED a été établie à 228 584 000 \$.

Aussi, au 31 décembre 2018, l'actif était inférieur au passif de 29 705 000 \$ (déficit) :

- Pour redonner l'indexation, à cette date, il manquait 258 289 000 \$ (déficit + PED) dans la caisse, soit environ 17 % de l'actif.
- Comme à cette date il y a un déficit, la Ville verse des cotisations pour combler le déficit.

Lorsqu'on peut redonner l'indexation, elle est payable selon la formule (ou en proportion de la formule) qui était prévue avant la suspension par la Ville :

- Pour la participation antérieure à 1986, selon IMI 4 %
- Pour la participation de 1986 à 2005, selon IMI 3 %
- Pour la participation à compter de 2006, selon IMI 2.7 %
- L'indice IMI = (1 + (la moyenne des taux de rendement des obligations du Canada échéant dans 10 ans ou plus, pour les 60 mois se terminant le 30 juin de l'année précédente)) / 1,02

Compte tenu que les taux sur les obligations du Canada 10 ans ou plus sont bas depuis plusieurs années, l'indice IMI :

- est inférieur à 4 % depuis 2002 (aucune indexation payable selon cette formule depuis 2002)
- est inférieur à 3 % depuis 2008 (aucune indexation payable selon cette formule depuis 2008)
- est inférieur à 2,7 % depuis 2009 (aucune indexation payable selon cette formule depuis 2009)

La rente payable n'est jamais réduite si (IMI - %) est négatif. Toutefois, l'indexation est payable seulement si la rente indexée selon (IMI - %) depuis la retraite est supérieure à la rente payable. Pour les participants des banlieues qui n'ont pas choisi la conversion, Les formules d'indexation sont différentes pour la participation avant 2006.

À la prochaine évaluation actuarielle, pour redonner l'indexation aux retraités Loi RRSM:

- Il faut qu'il y ait des gains pour combler tout déficit et la PED.
- Il y aurait de tels gains si, par exemple à la prochaine évaluation actuarielle, les rendements cumulés sur l'actif étaient supérieurs de 17 % au rendement annuel espéré depuis la dernière évaluation. Le rendement annuel espéré est 5,9 % au 31 décembre 2018

De plus, la formule d'indexation prévue doit donner une indexation positive.

Décision de la Cour supérieure du Québec - Loi RRSM

La Cour supérieure du Québec a déclaré dans sa décision du 9 juillet 2020 que les articles de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (« Loi RRSM ») visant la suspension de l'indexation de la rente des retraités Loi RRSM étaient inconstitutionnels, invalides et inopérants.

Il est fort probable que la décision rendue soit portée en appel. Il est important de noter que la Cour a décidé d'analyser la requête en deux temps :

- 1) d'abord, la question de la constitutionnalité de la Loi RRSM ; et ensuite
- 2) les questions relatives aux mesures réparatrices.

Ce jugement ne vise que l'aspect de la constitutionnalité, et ne statue pas sur les mesures réparatrices,

qui seront adressées ultérieurement. On peut donc prévoir quelques années avant d'avoir une décision finale compte tenu des appels potentiels et du temps requis pour déterminer les réparations. Les impacts réels de l'issue ne pourront donc être connus rapidement. Nous vous tiendrons informés des développements sur le sujet.

Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal Illustration du calcul d'indexation selon la formule IMI

Nom: Jean

Date de retraite : 2000-07-01

Indexation IMI: - 4 %

	Moyenne sur 60 mois des taux des obligations Canada publié par la Banque du Canada (10 ans ou plus)	IMI	IMI - 4%	Rente indexée selon IMI - 4 %	Rente indexée payable
	(A)	(B)	(C)	(D)	Have and the (B)
					Max entre (D)
					et la rente
		(1+(A)) / 1,02 ·		Rente payable X	actuellement
		1	(B) - 4 %	(1+(C))	payable
2000-01-01				2 800,00 \$	2 800,00 \$
2001-01-01	6.417%	4,330%	0,330%	2 804.62 \$	2 804,62 \$
2002-01-01		3,915%	-0,085%	2 802,24 \$	2 804,62 \$
2003-01-01	5,742%	3,669%	-0,331%	2 792,96 \$	2 804,62 \$
2004-01-01	5,669%	3,597%	-0,403%	2 781,71 \$	2 804,62 \$
2005-01-01	5,637%	3,566%	-0,434%	2 769,63 \$	2 804,62 \$
2006-01-01	5,391%	3,325%	-0,675%	2 750,94 \$	2 804,62 \$
2007-01-01	5,094%	3,033%	-0,967%	2 724,34 \$	2 804,62 \$
2008-01-01	4,791%	2,736%	-1,264%	2 689,90 \$	2 804,62 \$
2009-01-01	4,554%	2,504%	-1,496%	2 649,66 \$	2 804,62 \$
2010-01-01	4,295%	2,250%	-1,750%	2 603,29 \$	2 804,62 \$
2011-01-01	4,118%	2,076%	-1,924%	2 553,20 \$	2 804,62 \$
2012-01-01	3,964%	1,925%	•2.075%	2 500,22 \$	2 804,62 \$
2013-01-01	3,641%	1,609%	-2,391%	2 440,44 \$	2 804,62 \$
2014-01-01	3.267%	1.242%	-2.758%	2 373,14 \$	2 804.62 S
2015-01-01	7,077.77	1,036%	-2.964%	2 302,80 \$	2 804,62 \$
2016-01-01		0.700%	-3,300%	2 226,80 \$	2 804,62 \$
2017-01-01		0.393%	-3,607%	2 146.48 \$	2 804.62 \$
2018-01-01		0.258%	-3.742%	2 066,16 \$	2 804,62 \$
2019-01-01		0.244%	-3,756%	1 988,56 \$	2 804,62 \$
2020-01-01	-,	0.098%	-3.902%	1 910,96 \$	2 804,62 \$

^{*} L'indexation dans la première année suivant la retraite est au pro-rata du nombre de mois de retraite dans l'année de la retraite (retraite le 1er juillet, donc 6/12 de IMI - 4 %).

En résumé :

Avant 2017 (avant la suspension de l'indexation conformément à la Loi RRSM)

Entre 2002 et 2017, comme illustré dans le tableau ci-dessus, la formule IMI n'a pas résulté en une indexation positive. La rente payable est donc demeurée au même niveau depuis l'indexation de la rente en 2001.

Depuis 2017 (suspension de l'indexation conformément à la Loi RRSM)

L'indexation suspendue peut-être redonnée lorsque :

- 1) il y a des surplus dans le régime; et si
- 2) la formule d'indexation donne une indexation positive.

Il y a des surplus, lorsque:

- · L'actif du régime est supérieur au passif; et
- La PED (le coussin de protection) est constituée. La PED est déterminée à chaque évaluation actuarielle. Au 31 décembre 2018, elle s'élevait à 228 M\$.

Depuis 2017, il n'y pas de surplus dans le régime (et la PED n'est pas constituée). De plus, la formule IMI n'a pas donné une indexation positive. Aucune indexation n'est donc payable.

Liste des pompiers décédés

Octobre 2019 à avril 2020		Avril 2020 à septembre 2020		
2019-03-20	CHARTRAND, Réal (1929) Pompier – Casernes 30-43-25	2020-03-15	SABOURIN, Normand (1933) Pompier – Caserne 50	
2019-08-06	LÉVEILLÉ, Michel (1941) Lieutenant – Casernes 11-45-30-40	2020-04-05	PARÉ, Léon (1934) Capitaine	
2019-09-02	BRADLEY (1938) Pompier - Casernes 25-18-19-28-29-22-15-37-50	2020-04-05	DURAND, Guy (1939) Pompier – Caserne 42	
2019-09-22	FILIATREAULT, Pierre (1946) Pompier – Casernes 5-28-30-42-33	2020-04-15	COURCELLES, Robert (1934) Capitaine - Caserne 35	
2019-10-07	BOILEAU, Jacques (1927) Capitaine – Casernes 26-30-11	2020-04-17	BOISSONNEAULT, Pierre (1938) Lieutenant – Caserne 14	
2019-10-28	SIMARD, Raymond (1932) Pompier – Casernes 45-29	2020-04-23	CHAMPAGNE, J. M. Marcel (1931) Pompier – Caserne 39	
2019-11-01	CLERMONT, Normand Pompier - Casernes 19-39-26-14	2020-04-26	FOREST, Omer (1937) Pompier – Caserne 16	
2019-11-04	PAUL, James (1952) Lieutenant – Casernes 77-63-65	2020-04-29	BISSONNETTE, Marcel (1934) Pompier	
2019-11-06	DUPONT, Roger (1928) Pompier – Casernes 44	2020-05-02	BOUGIE, Robert (1932) Lieutenant – Caserne DRM	
2019-11-14	PAQUETTE, Yvon (1928) Chef District – Casernes 23-15-32-34-33-49-25-7- 20-19-5	2020-05-03	GRÉGOIRE, Denis (1945) Capitaine - Caserne 13	
2019-11-24	CHARRETTE, Richard (1938) Chef Division – Casernes 46-34-13-14-41-49-31-QG	2020-05-17	BLANCHET, Patrice (1932) Pompier – Caserne 37	
2019-12-06	DUPRÉ, Robert (1935) Pompier – Casernes 8-49-9-44	2020-05-18	COMEAU, André (1938) Lieutenant – Caserne 41	
2019-12-30	GINGRAS, Adrien (1931) Pompier – Casernes 20-38-31-29	2020-05-20	DUCAP, Donat (1930) Capitaine – Casernes 33	
2019-12-31	HOULE, Roland (1941) Pompier – Casernes 40-16-38	2020-05-26	MARTIN, Robert (1934) Chef de district – Caserne 25	
2020-01-03	NOËL, Roméo (1943) Directeur – Casernes 20-45-16-14-9-5-25-31-QG	2020-06-04	KNUEPP, Jean-Louis (1932) Pompier – Caserne 48	
2020-01-07	MURRAY, Roger (1931) Pompier – Casernes 18-42	2020-07-27	COMTOIS, Maurice (1936) Pompier – Caserne 9	
2020-01-20	GIRARD, Bernard (1940) Lieutenant – Casernes 21-26	2020-08-05	ST-ARNAUD, Pierre (1945) Pompier – Caserne 38	
2020-01-24	LÉONARD, Pierre (1941) Pompier – Casernes 1-44-31-9-50	2020-08-11	DUMONT, Normand (1939) Pompier – Caserne 49	
2020-01-28	PIMPARÉ, Louis (1940) Pompier – Casernes 11-47-9	2020-08-19	FALARDEAU, Laurent (1941) Capitaine – Caserne 42	
2020-02-07	DESJARDINS, Michel (1952) Pompier – Casernes 17-Éducation du public	2020-08-20	BARRETTE, Serge (1948) Lieutenant – Caserne 13	
2020-02-15	TELLIER, André (1937) Lieutenant – Casernes 1-39-36-9-23-44	2020-08-23	DUPUIS, Fernand (1935) Pompier – Caserne 42	
2020-02-23	TREMBLAY, Bernard (1955) Lieutenant – Casernes 22-07-20-11-19-38-34	2020-08-27	WEIR, Gérard (1939) Pompier – Casernes 16-11-19	
2020-03-05	PECCIA, Mario (1954) Lieutenant – Casernes 16-43-19-13-38-39-9-44			
2020-03-30	RAYMOND, Jean (1928) Capitaine – Casernes 37			
2020-04-09	LAVOIE, Gaétan (1953) Pompier - Casernes 44			

Bienvenue aux nouveaux membres de l'APRM!



Nom	Retraite	Membre depuis	Nom	Retraite	Membre depuis
VANSLET, Stéphane	2019-09-20	2019-10-11	BOUTET, Sylvain	2020-03-25	2020-04-21
ST-AMAND, Jocelyn	2019-09-06	2019-10-11	BÉLISLE, Benoit	2020-04-09	2020-04-21
NEUWIRTH, Peter	2019-06-17	2019-10-11	MAILLÉ, Stéphane	2020-04-20	2020-04-23
DULONG, François	2019-09-16	2019-10-11	DÉSORMEAUX, Martin	2020-04-02	2020-04-23
MONTPETIT, Sylvain	2019-09-20	2019-10-24	JOYAL. Éric	2020-04-02	2020-05-01
GAUMOND, Luc	2019-09-16	2019-11-06	DIFASIO, Joey	2020-04-24	2020-05-05
BOUTIN, Richard	2019-09-24	2019-11-06	CLAVEAU, Daniel	2020-04-27	2020-05-11
CHOUINARD, Benoit	2019-07-25	2019-11-18	NICHOLS, Jean	2020-05-02	2020-05-12
PIDGEON, Todd	2019-11-11	2019-11-26	LACOMBE, Pierre	2002-06-01	2020-05-12
CHAMPAGNE, Denis	2019-11-18	2019-12-04	CARRIER, Michel	2020-04-09	2020-05-12
JOANNETTE, Sylvain	2019-08-30	2019-12-06	GAUDET, Denis	2020-05-05	2020-05-15
PAILLÉ, François	2019-11-29	2019-12-20	DI FONTE, Vito	2020-05-05	2020-05-15
EDWARDS, David	2019-12-01	2019-12-20	PRINCE, Richard	2008-10-20	2020-05-20
COUTURE, Alain	2019-10-20	2019-12-20	GIGUÈRE, Serge	2007-06-01	2020-05-20
MORIN, Pierre	2019-09-16	2019-12-20	MORIN, Gaétan	2019-04-01	2020-05-28
VILLENEUVE, Denis	2019-10-25	2019-12-20	GOYETTE, Claude	2020-04-26	2020-05-28
MURPHY, Kevin	2019-11-10	2020-01-10	CHEVALIER, Alain	2019-06-17	2020-05-28
BACHARIAN, Alain	2019-05-23	2020-01-14	TREMBLAY, Luc	2020-05-17	2020-05-29
RABY, Mathieu	2019-12-29	2020-01-14	ROY, Sylvain	2020-05-22	2020-06-02
MEILLEUR, Pierre	2019-12-06	2020-01-28	HUET, Benoit	2020-06-01	2020-06-10
CARRIÈRE, Sylvain	2019-08-23	2020-01-28	BORDELEAU, Stéphane	2020-05-27	2020-06-11
FYFE, Stéphane	2019-12-01	2020-01-28	LONG, Michel	2020-05-27	2020-06-15
GRIMARD, Christian	2019-12-30	2020-01-31	LAROSE, Gérard	2020-06-04	2020-06-17
PICARD, Sylvain	2019-09-22	2020-02-18	SÉVIGNY, Martin	2020-04-11	2020-06-22
DAOUST, Stéphane	2019-09-10	2020-02-18	BOURDEAU, Daniel	2020-06-14	2020-06-23
LAHAISE, Sylvain	2020-03-02	2020-03-10	LANOUE, Martin	2020-06-15	2020-06-30
RICHER, Jocelyn	2020-02-21	2020-03-10	PROVOST, Éric	2020-06-21	2020-07-08
LEMAY, Alain	2020-03-09	2020-03-20	LANGLAIS, Éric	2020-06-20	2020-07-08
GODBOUT, Pierre	2020-03-02	2020-03-26	JOLIN, Denis	2020-07-03	2020-07-10
CHÉNIER, François	2020-02-28	2020-03-26	FERRARO, Josy	2020-06-19	2020-07-10
LÉVESQUE, Sylvain	2020-02-28	2020-03-26	LALANCETTE, Bernard	2020-06-21	2020-07-16
PROTEAU, Simon	2020-03-13	2020-04-03	COLL, Daniel	2020-07-04	2020-07-16
DUSSAULT, Yves	2020-03-22	2020-04-03	COURTOIS, Michel	2020-07-05	2020-07-22
			MERCIER, Martin	2020-07-26	2020-08-11
			ROBERT, Marc	2020-08-06	2020-08-12
			AUGER, Martin	2020-08-18	2020-08-25
			GUZZO, Gino	2020-06-22	2020-09-02



BURROWES COURTIERS D'ASSURANCES

RÉPOND AUX QUESTIONS les plus populaires de sa clientèle

Questions / Réponses



JE REMISE MON VÉHICULE POUR L'HIVER, DOIS-JE AVISER MON COURTIER?

Oui, car vous devez signaler tout changement d'usage de votre véhicule et en appliquant un « avenant de remisage » sur votre police, vous obtiendrez un crédit sur votre prime d'assurance. Le véhicule ne doit aucunement être utilisé pendant la période de remisage.



JE PRÊTE MON AUTOMOBILE À UN AMI, SERA-T-IL COUVERT PAR MON ASSURANCE?

Oui, à condition qu'il détienne un permis de conduire valide et que ce soit de façon exceptionnelle. Advenant une réclamation pendant que votre ami conduit votre auto, si celle-ci est recevable, votre prime d'assurance pourrait augmenter au renouvellement.



JE DOIS FAIRE RÉPARER MON PARE-BRISE. AI-JE UNE FRANCHISE À PAYER ? SERAI-JE IMPACTÉ SUR MA PRIME ?

Si vous possédez la garantie adéquate, la réparation d'une vitre est prise en charge à 100% par la plupart des assureurs. Aucune franchise n'est à débourser, aucun impact sur votre prime au prochain renouvellement.



SUIS-JE ASSURÉ SI JE LOUE MON CHALET POUR DES FINS DE SEMAINE?

La plupart des polices d'assurance habitation excluent la location à court terme. Toutefois, en réponse à la popularité grandissante des sites de partage de résidences, chez Burrowes Courtiers d'assurance, nous sommes désormais en mesure de vous offrir une solution d'assurance.

Pourquoi choisir BURROWES?



Service personnalisé! Vous parlez directement au même un courtier Taux négociés spécialement pour les pompiers retraités et leur conjoint(e)

Partenaires de vos événements depuis plus de 30 ans

Payer votre prime par **Déductions** automatiques du chèque de pension, sans frais



BURROWES

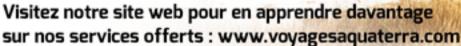
1 888 522-2661 info@burrowes.ca

RÉSERVEZ et VOYAGEZ avec

Voyages Clqua Terra

c'est:

- La garantie du MEILLEUR PRIX
- Un SERVICE PERSONNALISÉ pour être bien conseillé et bien accompagné avant, pendant et après votre voyage.
- ÊTRE BIEN PROTÉGÉ en cas de problème, en réservant votre voyage avec un professionnel d'une agence de voyages qui possède un permis de l'OPC (Office de la protection du consommateur), vous êtes indemnisé par le FICAV, soit le Fonds d'indemnisation des clients des conseillers en voyages, en cas de problème.
- ENCOURAGER une entreprise québécoise lauréate du prix de la meilleure agence de voyages au Québec







POUR RÉSERVATION

Myriam Hébert

450-628-6241 poste 103

myriam@voyagesaquaterra.com

Richard Kelly Propriétaire/Pompier 16-4 450-628-6241 poste 102



En couple, en solo ou en groupe, nous vous offrons le monde!

Et surtout, nous vous offrons la chance de compenser votre empreinte carbone avec notre compensateur

voyagesaquaterra.com/fr/compensation-co2

NOUS SOMMES PRÊTS, ENCORE PLUS FORT



Myriam Hébert

Conseillère en voyages séniore

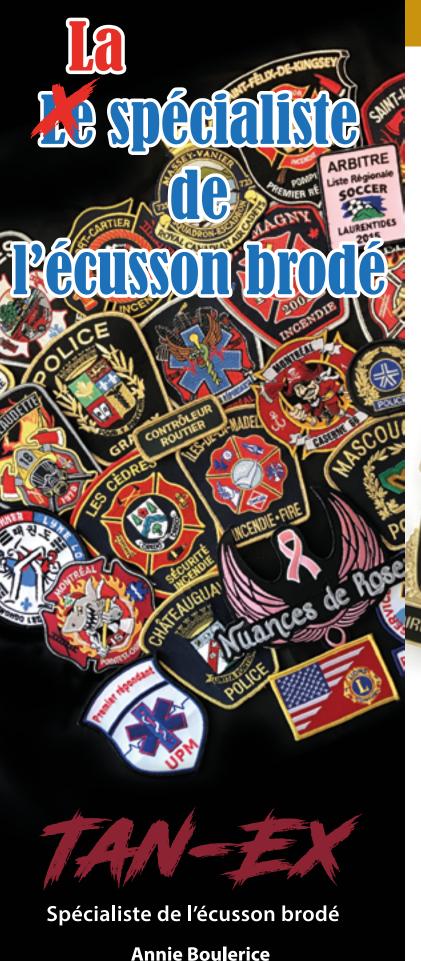
450-628-6241 poste 103 1 866-628-6241 poste 103

Fax: 450-625-0116

myriam@voyagesaquaterra.com

118 B Curé-Labelle, Laval, Québec H7L 2Z4





Fabricant d'insigne

Les articles promotionnels Daniel Dupuis, fabrique les insignes de portefeuille et képi de plusieurs services d'incendie au Québec. Traditionnelle et personnalisée.







514 705–7942 info@promoincendie.com www.promoincendie.com

